

LE PETIT MONDE DE SAINT-AUPRE



SEPT / OCT / NOV 2018

SOMMAIRE

Info Mairie.....	P. 2
La vie des commissions.....	P. 7
La vie associative.....	P. 9
Le Portrait.....	P. 13
Infos générales.....	P. 14
À vos agendas.....	P. 16



Retrouvez-nous sur Facebook!



**413^{ème} Foire
aux
Chèvres**
**22-23
sept 2018**
Saint-Aupre



Renseignements 04 76 06 35 08 / www.foireauxchevres.fr

PORTRAIT

p. 13
Allan IRVINE



Et n'oubliez pas de consulter notre site internet :
www.st-aupre.fr

L E MOT DU MAIRE

Concitoyennes, concitoyens,

Après l'euphorie de la victoire française en coupe du monde de football, la sévère canicule endurée, la fin des vacances qui, je l'espère, ont été bonnes, c'est maintenant la rentrée.

Comme chaque année, le mois de septembre est rythmé par deux événements incontournables :

- Le 3 septembre, nos écoliers ont repris le chemin de l'école du tilleul. Ils ont eu l'agréable surprise de découvrir les jeux de cours demandés. Bonne année scolaire !

Que cette dernière soit studieuse, pleine d'acquisitions nouvelles, de réussites !

- Les 22 et 23 septembre, le village sera en fête. Notre célèbre et attendue Foire aux chèvres, la 413ème de ce nom, accueillera, comme d'habitude, de très nombreux visiteurs du pays voironnais et d'ailleurs.

C'est tout un programme : découvrir notre charmant village, apprécier l'ambiance « foire », déguster la traditionnelle poule au riz, se rafraîchir à l'ombre du tilleul, acheter, vendre, jouer, admirer les tableaux, chiner tout au long des étals.

Toutes mes félicitations au Comité des fêtes pour la parfaite organisation de cet événement !

Le 19 août, le 25ème Rallye de Chartreuse a emprunté nos voies communales lors de la spéciale du Grand Vivier.

Nous avons pu admirer la virtuosité, la maestria des pilotes. C'est une belle épreuve qui perdure et mérite le succès escompté. Mes félicitations aux organisateurs, équipages, commissaires de course.

Le 11 novembre, nous donnerons un éclat particulier lors de la Commémoration du Centenaire de la Grande Guerre 14-18. Soyons nombreux. C'est un devoir de mémoire que nos aînés nous ont légué ; c'est aussi montrer toute notre détermination, notre vigilance à lutter contre toutes formes d'extrémismes. Confucius écrit : « notre plus grande gloire n'est pas de ne jamais tomber mais de nous relever à chaque fois ».

J'éprouve un seul regret voire de la désolation : la commune n'obtiendra pas la Marianne du civisme.

En effet, quelques réfractaires au bien vivre ensemble ne respectent toujours pas la tranquillité des personnes, du voisinage (bruit, heures de tonte non respectées, aboiements intempestifs de chiens), le respect de l'environnement par des dépôts sauvages, brûlage de déchets verts.

Est-ce si contraignant de se rendre en déchèteries ?

Stop aux incivilités !

Notre commune mérite toute notre, votre attention. Être citoyen, responsable, c'est accepter les règles de vie commune. Alors usant de mes pouvoirs de police du Maire, j'engagerai une procédure, sans discussion possible, à l'encontre d'un auteur confondu n'acceptant pas ces dernières.

Progressivement l'été s'estompe pour laisser place à l'automne. Alors, la nature va éblouir par ses paysages et ses couleurs dévoilant toute sa beauté et sa splendeur.

Très cordialement,

Votre Maire, Pierre Durand

LISTE DES DÉLIBÉRATIONS

Consultables en mairie aux horaires d'ouverture au public

Séance du 25 juin 2018

2018-19 : Fixation des tarifs de la restauration scolaire et de la garderie à compter de la rentrée 2018-2019

2018-20 : Contrat de fourniture de repas enfants (restaurant scolaire) et personnes âgées (CCAS) - autorisation de signer le Marché à Procédure Adaptée 2018 avec la société Vercors Restauration.

2018-21 : Décision modificative n°1 réédité suite erreur informatique

2018-22 : Approbation des tarifs des droits de place à l'occasion de la Foire aux Chèvres.

2018-23 : Gestion de l'étang des Chartreux - autorisation à donner à M. le Maire de signer la convention avec l'ACCA.

2018-24 : Création et suppression de 2 postes suite à avancement de grade

2018-25 : Programme local de l'Habitat 2019-2024. Avis de la commune.

Le Conseil municipal souhaite la bienvenue à

Gérard LANFREY, nouveau conseiller municipal.
Il succède à **Nicole BURLET** démissionnaire.

Merci Nicole pour le travail et l'implication dans diverses commissions municipales.

ETAT CIVIL

Décès :

12/07/2018 Thérèse MOULIN née TIRARD-COLLET

L'Etat civil que nous faisons paraître lors de chaque édition provient de la réception des avis de naissances, décès délivrés par la commune où l'événement a eu lieu.

Il arrive parfois que ces avis nous parviennent tardivement ce qui peut expliquer un décalage entre la date de l'évènement et sa parution dans le bulletin.



LA COMMUNE RECRUTE 2 AGENTS RECENSEURS

Vous avez du temps disponible en journée, en soirée, le week-end ?

La commune recrute 2 agents recenseurs :

Profil recherché : volontaire, organisé, sérieux, respect du secret professionnel

Mission : collecter auprès de tous les habitants de Saint-Aupre les informations demandées par l'INSEE pour le recensement de 2019 et remettre ces informations au coordonnateur communal.

Disponibilité : La période de recensement aura lieu du **17 janvier au 16 février 2019**.

Il faudra donc être disponible sur toute cette période.

Merci d'envoyer vos candidatures avant décembre 2018

par mail :
accueil@st-aupre.fr

ou
par courrier :

Mairie, 72 route du Champtoraz,
38960 Saint-Aupre.

Pour tout renseignement veuillez
contacter le secrétariat de mairie :
04 76 06 01 06



La commune de Saint-Aupre recherche un(e) volontaire service civique

Missions :

Animer et gérer la vie d'un local communal Le REPÈRE que nous avons ouvert aux habitants et aux associations de la commune afin de lutter contre l'isolement et favoriser les rencontres humaines.

Dans ce cadre, vous serez amené(e) à :

- développer et suivre des actions culturelles variées (expositions, concerts, activités en atelier, conférences, etc.) tenir le local ouvert et accueillir le public.
- tenir les permanences du relais bibliothèque de Saint-Aupre et gérer les dépôts et retraits de documents.

Vous serez secondé(e) par les élus, les bénévoles du REPÈRE et le personnel communal.

L'ensemble des missions proposées sera à adapter avec le volontaire selon ses envies et ses intérêts.

Profil :

- Intérêt pour l'animation culturelle et l'organisation d'événements

- Goût pour le contact et l'animation
- Capacités d'adaptation et envie de prendre des initiatives

Conditions de l'emploi :

- Statut : volontaire service civique
- Temps de travail : 26h/hebdo flexibles (possibilité d'horaires en soirée et le week-end)
- Rémunération : 472,97€/mois + avantages nature
- Durée : 8 mois

Accès à diverses formations (premiers secours, informatique ou autre selon centres d'intérêt et besoins)

Les candidatures sont recevables dès maintenant et seront prises en considération dès leur réception pour une prise de fonction au 1^{er} Novembre 2018.

Merci d'adresser votre candidature à :

M. le Maire, 72 route du Champtoraz, 38960 SAINT-AUPRE
Pour tout renseignement, joindre la Secrétaire de mairie au
04 76 06 35 07



Cérémonie du 11 novembre



Le dimanche 11 novembre :
8h45 : Saint-Aupre le Haut
9h30 : Saint-Aupre le Bas

Déclaration annuelle des ruches : du 1er septembre au 31 décembre

La déclaration de ruches est une obligation annuelle pour tout détenteur de colonies d'abeilles, **dès la première ruche détenue.**

Elle participe à :

La gestion sanitaire des colonies d'abeilles,
La connaissance de l'évolution du cheptel apicole,
La mobilisation d'aides européennes pour la filière apicole française.



Elle doit être réalisée chaque année, entre le **1^{er} septembre et le 31 décembre.**

Toutes les colonies sont à déclarer, qu'elles soient en ruches, en ruchettes ou ruchettes de fécondation.

Une procédure simplifiée de déclaration en ligne a été mise en place sur le site : www.mesdemarches.agriculture.gouv.fr
En cas de besoin, contactez le service d'assistance aux déclarants : assistance.declaration.ruches@agriculture.gouv.fr
Tél. : 01 49 55 82 22

A NOTER : pour les nouveaux apiculteurs ou les apiculteurs souhaitant obtenir un récépissé de déclaration actualisé, il est possible de réaliser une déclaration hors période obligatoire (entre le 1^{er} janvier et le 31 Août 2018). Cette démarche ne dispense cependant pas de la déclaration annuelle de ruches (à réaliser obligatoirement entre le 1^{er} septembre et le 31 décembre 2018)

Période hivernale et routes communales



Afin de préparer la saison hivernale, les personnes qui souhaitent renouveler leur convention de déneigement pour l'hiver 2018/2019 voudront bien faire le nécessaire auprès du secrétariat de mairie **avant le 10 novembre.**

Nous réitérons nos conseils afin que le déneigement puisse se faire dans les meilleures conditions possibles, nous vous remercions de ne pas encombrer les routes communales et de maintenir leurs abords propres.

Hommage à Clément Chamarier, Mort pour la France



Lundi 11 juin s'est déroulée à Voiron l'inauguration de la rue Clément Chamarier.

Le maire de Voiron, Julien Polat a tenu à ce qu'une rue de sa ville porte le nom du Caporal Chef Clément Chamarier, originaire de Saint-Aupre, mort en Afghanistan le 19 février 2011 à l'âge de 20 ans. Cette rue se situe entre la rue Franklin Roosevelt et la rue Alban Fagot.

Au travers de cette cérémonie émouvante qui regroupait la famille de Clément, des habitants de Saint-Aupre, les pompiers, les membres du 7^{ème} bataillon des chasseurs alpins, des élus de Voiron, de Saint-Aupre, Julien POLAT a voulu rendre un hommage solennel à l'ensemble des soldats de France.

Après la prise de parole de Julien Polat, ce fut au tour de Pierre DURAND, Maire de Saint-Aupre, qui rappelait l'engagement de Clément Chamarier auprès de ses frères d'armes du 7^{ème} Bataillon de Chasseurs Alpins.

Le nom de Clément Chamarier est inscrit sur le monument aux morts de Saint-Aupre. Nicolas James, chef de corps du 7^{ème} bataillon de chasseurs alpins soulignait le profond sens de camaraderie de Clément ainsi que la mesure de son sacrifice.



Commande de repas en livraison pour les personnes âgées

Vous ne pouvez plus ou n'avez plus envie de cuisiner vos repas ?

Vous avez envie de repas tout prêts, équilibrés ?



Vous pouvez commander des repas auprès du CCAS de la mairie et les déguster chez vous.

Vous commandez vos repas auprès du CCAS de Saint-Aupre au prix actuel de 6,20€ le repas.

Vercors Traiteur prépare les repas et les livre en liaison froide à la cantine de l'école du Tilleul.

Le repas du mercredi peut être livré avec celui du mardi et les repas du week-end avec celui du vendredi. Vercors Traiteur livre les lundis, mardis, jeudis et vendredis.

Ensuite vous venez les récupérer à la cantine entre 11h15 et 11h30 pour les réchauffer et les déguster chez vous.

Composition du repas : Entrée – viande ou poisson avec légumes ou féculents – fromage + dessert et une demi-baguette.

Attention ! Pas de repas les jours fériés et pendant les vacances scolaires.

Pour tout renseignement, veuillez contacter le secrétariat de mairie : 04 76 06 01 06 ou accueil@st-aupre.fr

Le bureau de Poste de Saint-Etienne de Crossey transféré au magasin Vival

À partir du 3 septembre, La Poste adapte son offre de service et sa présence sur la commune et vous accueillera à :



LA POSTE RELAIS

- Affranchissement
- Dépôt et retrait de courriers et colis
- Vente d'enveloppes et emballages Prêt-à-Envoyer

vival by Casino

- Retrait d'espèces sur CCP ou compte épargne du titulaire dans la limite de 150 € par période de 7 jours glissants

VIVAL

Résidence Les Terrasses de Crossey

23 Rue du Charrat

38960 Saint Etienne de Crossey

Lundi : fermé

Du mardi au samedi : 8h-12h30 / 15h-19h30

Dimanche : 8h-12h30

Nouvelle gestion des cimetières

Depuis octobre 2017, le secrétariat de mairie travaille sur la mise en place d'une gestion informatisée des cimetières, columbariums et jardins du souvenir de la commune.

Un logiciel de gestion a été mis en place et permet de reprendre la cartographie existante, de répertorier tous les défunts inhumés, de simplifier le travail notamment en termes de recherches et d'éditations, de garantir un cadre règlementaire.

Pour sa mise en place, un long travail de recherche a dû être entrepris afin dans un 1^{er} temps de retrouver, classer tous les titres de concessions à partir de documents et registres papier.

Certains titres de concessions datant de plus de 150 ans, ceux-ci n'ont pu être retrouvés. Aussi, nous sommes à la recherche des ayants droits qui pourraient avoir en leur possession certains de ces titres.

Ce travail a également permis de se rendre compte que certaines concessions étaient arrivées à expiration depuis plusieurs années sans que les familles aient été contactées pour qu'elles manifestent leur volonté ou non de les renouveler.

Aussi, vous recevrez peut-être prochainement un courrier si vous êtes concernés ou si nous n'avons pas les informations suffisantes, des panneaux seront disposés directement sur les tombes afin que vous puissiez rentrer en contact avec le secrétariat.

Mais le travail n'est pas encore terminé et des investissements sont à prévoir afin de répondre aux nouvelles dispositions règlementaires. Parmi celles-ci : la création d'un ossuaire selon des normes précises, la mise en place de gâches électriques sur les portails afin de rendre accessibles les lieux uniquement à certains horaires précis : la responsabilité du maire pouvant être engagée sur certains incidents ou accidents survenant la nuit, la rédaction d'un nouveau règlement, l'acquisition de nouvelles cases de columbarium et la reprise des concessions dont l'état d'abandon pourrait être constaté.



Inscriptions sur les listes électorales avant le 31 décembre 2018

Vous venez d'emménager à Saint-Aupre ou vous avez changé d'adresse dans la commune ?

Pour être inscrit sur les listes électorales 2019, vous devez procéder aux mêmes formalités que pour une première inscription.

Vous avez jusqu'au **31 décembre 2018 en mairie** pour nous donner votre dossier.

Vous pouvez également vous inscrire via internet sur le site **www.service-public.fr (avant le 31 décembre 2018)**

Pièces à fournir :

- Formulaire (à remplir en ligne ou téléchargeable sur www.service-public.fr ou remis en mairie).
- Carte d'identité ou passeport valide
- Justificatif de domicile à votre nom de moins de 3 mois (facture électricité, eau, taxe habitation, impôts sur le revenu)

Pièces supplémentaires pour les cas suivants :

- Femme mariée : livret de famille
- Personnes domiciliées chez leurs parents : justificatif de domicile des parents de moins de 3 mois + Attestation sur l'honneur des parents + pièce identité de l'hébergeant.

Les jeunes de 18 ans sont **inscrits d'office**.

Pour les **Français à l'étranger**, il faut vous rendre à l'ambassade ou au poste consulaire pour effectuer votre inscription.

Pour rappel la carte d'électeur est valable jusqu'à son remplacement par la suivante. Les nouvelles cartes sont établies lors des opérations de refonte des listes électorales en général tous les 3 à 5 ans. La dernière a eu lieu en 2017 lors des élections présidentielles.

LOCATION APPARTEMENT

La commune de Saint-Aupre propose à la location :

Un appartement, 53 route de la Maladière, d'une surface de 31 m2 situé au 1er étage comprenant :

- une grande pièce avec mezzanine
- un coin cuisine,
- salle de bain et WC.

Il est équipé d'un chauffage électrique récent.

Une place de stationnement est réservée au locataire. Disponible à partir d'octobre 2018.

Loyer : 250€

Si vous êtes intéressé(e), merci d'adresser votre candidature avant le 21 septembre accompagnée de la copie recto verso de votre pièce d'identité, contrat de travail, et les 3 derniers bulletins de salaire.

Votre demande sera étudiée en commission CCAS :
Mairie de Saint-Aupre - CCAS
72 Route du Champtoraz -
38960 Saint-Aupre



LES FRÉQUENCES DE LA TNT CHANGENT LE 11 SEPTEMBRE

Pour être prêt le 11 septembre 2018 :

1- Vérifier sur **www.recevoirlatnt.fr** que vous êtes bien concerné par les changements de fréquences de la TNT le 24 avril.

2- En amont du 11 septembre, en habitat collectif, assurez-vous que le gestionnaire de l'immeuble a bien anticipé la réalisation de travaux d'adaptation de l'équipement collectif afin de continuer à recevoir la télévision après cette date.

3- Le jour J, en habitat collectif ou individuel, effectuez une recherche des chaînes sur chacun des téléviseurs reliés à l'antenne râteau pour retrouver l'ensemble de l'offre TNT.

4- Si des problèmes de réception persistent malgré la recherche des chaînes, vérifiez les informations disponibles sur **www.recevoirlatnt.fr** et/ou **appelez le 0970 818 818 (appel non surtaxé)**.



LA VIE DES COMMISSIONS

COMMISSION ENFANCE SCOLAIRE



Rentrée des classes

Thérèse RIONDET

Lundi 3 septembre, 117 enfants se sont retrouvés dans la cour de l'école du Tilleul, dont 11 petits nouveaux de 3 ans. Ils sont répartis sur 5 classes.

La nouveauté de cette année c'est le retour à 4 jours de classe par semaine ; les journées sont certes un peu plus longues mais ils se reposeront les mercredis !

Le centre de loisirs d'AEJ les accueille le mercredi et propose également des activités les 4 autres soirs de la semaine, en relation directe entre AEJ et les familles.

Les enfants sont accueillis en garderie à partir de 7h30 par Françoise Royer (pour les élémentaires) et par Héloïse Monin (pour les maternelles).

Françoise aide l'enseignante des Moyennes et Grande sections le matin. Alice Beaujelin assure le transport scolaire du matin et du soir, la cantine, le ménage...

Florence Bayon nouvellement recrutée est chargée de la préparation de la cantine, de la mise en chauffe des plats, du service à la cantine et de la garderie du soir de 16h45 à 18h. L'après-midi, elle aide l'enseignante des Moyennes et Grandes section. Camille Giacchetto notre ATSEM en classe de petite/grande section en congé maternité est remplacée par Katy Salvi.

Les enfants ont eu le plaisir de découvrir de nouvelles animations dans la cour. Certains avaient travaillé le projet avec les animateurs d'AEJ durant les temps d'activités périscolaires et avaient ainsi demandé des jeux de cour et des jeux marqués au sol. Les jeux avaient fait l'objet d'un premier achat en 2017.

Tout cela a un coût et, comme le devis de marquage au sol dépassait le budget alloué, notre sympathique peintre local Michel Barral-Baron s'est gentiment proposé pour prendre le pinceau à une condition : pouvoir venir jouer avec les enfants à la rentrée ! Accordé bien sûr !



Un grand merci à Michel toujours prêt à rendre service ainsi qu'à Pierre Galland qui l'a secondé ; ce sont les enfants qui apprécient !!!

Beaucoup de changement dans notre équipe d'agents périscolaires !

Après le départ de Michelle Argoud fin 2017, c'était au tour de Françoise Bournat-Quérat (dite Françou pour les enfants) de faire valoir ses droits à la retraite début juillet. Françoise, la discrète, voulait nous quitter sur la pointe des pieds... Nous avons su la convaincre d'accepter une petite réception en mairie, entourée de ses collègues, des agents communaux et de nombreux élus. Son fidèle compagnon de route, Alain Perrier, le chauffeur de bus des transports Faure avec qui Françou a fait de nombreux voyages entre l'école et le Grand Vivier, lui a fait la surprise d'être présent. Des bons d'achat, des fleurs lui ont été offerts ! Bonne retraite Françoise !



Photo du départ de Françou entourée des agents communaux et d'Alain Perrier

Camille quant à elle, notre ATSEM, a mis au monde une jolie petite Apolline en juillet. Elle sera de retour auprès des enfants de petite section après les vacances de Toussaint.

Nous avons procédé au recrutement d'un nouvel agent scolaire. Il s'agit de Florence Bayon qui quitte la restauration collective de grande envergure pour venir apporter à notre équipe son expérience et ses compétences en matière d'hygiène et sécurité.

Crèche les Zébulons

La directrice des Zébulons Agnès Chaut-Sarrazin a quitté la crèche fin juillet. Nous la remercions pour toutes ces années de bons et loyaux services. Elle est remplacée par Nathalie GAY que nous vous présenterons dans une prochaine édition.

COMMISSION PATRIMOINE VOIRIE



Plusieurs travaux ont eu récemment lieu sur la commune.

POUR LES VOIRIES:

Après la réalisation d'un drain routier supplémentaire, les travaux "dégâts d'orage" route du Grand Vivier ont été réceptionnés (entreprise Perret Frères).

- diverses purges ont été effectuées route de la Montagne, route du Grand Vivier, route de la Maladière et du Plan afin d'entretenir et conforter des routes sur des points d'affaissements (entreprise Salvi).



- 17 tonnes de point à temps automatique et 5 tonnes de manuel ont été répandus afin de supprimer certains faïencages d'enrobé et déformations légères (entreprise Chambard).

- suite à une vérification et inventaire de nos ouvrages d'art, un diagnostic sur l'état du pont du Barreau a été effectué par l'entreprise IOA, spécialisée dans ce type de mission.

Pour poursuivre "notre dossier" de l'accessibilité (**Ad'AP**), qui portait auparavant sur l'accès PMR de l'église du bas, de mise en conformité de cheminements piétons, modification accueil Mairie, d'autres aménagements ont eu lieu, à savoir:

- une bande de vigilance et de guidage dans la cour du groupe scolaire, une place 'GIC-GIG" à proximité de la salle polyvalente et de la mairie (modification / mise en conformité) ;
- un tapis spécifique à l'intérieur de l'Eglise, des plaques

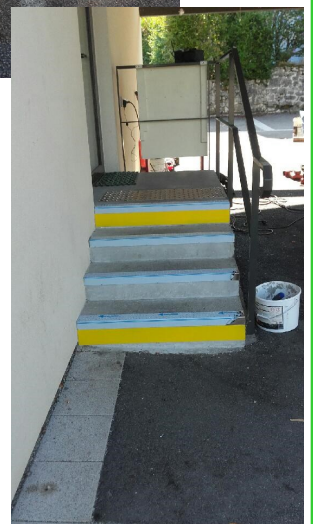
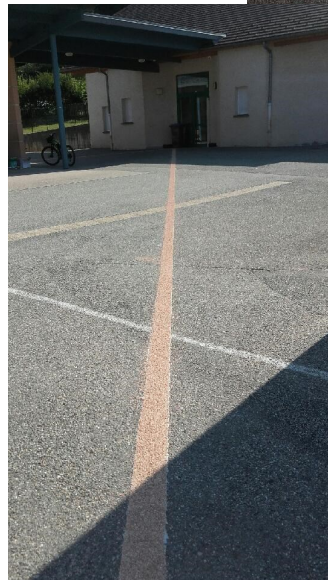
podotactiles, nez de marche, bandes de vigilance au droit des escaliers des bâtiments communaux, écoles ont été apposés (entreprise DIARA Sols) ;

- un visiophone a été placé pour la gestion de l'entrée de la Mairie, une gâche électrique sera prochainement posée (entreprise Garcin, SETRET) ;

En ce qui concerne les bâtiments le toit du local technique face à la mairie a été partiellement rénové et ce suite à des infiltrations.

Des réparations ont eu lieu aussi sur le toit de l'église du bas, sur le toit du bâtiment "53 la Maladière" également suite à des infiltrations (entreprise MTT Bois).

Des extincteurs et blocs sécurité ont été changés sur différents locaux (entreprise SASIC).



Comité des Fêtes

samedi 22 et dimanche 23 septembre 2018



Toute l'équipe du Comité des Fêtes est à pied d'œuvre et prépare notre célèbre événement de septembre.

Comme chaque année, des animations, de la poule au riz, de la bonne humeur.

Nous garderons cette année le soleil que nous avons eu l'an dernier !!!

Si vous souhaitez participer au vide-grenier, venez vous inscrire aux permanences les samedis 8 et 15 septembre de 9h à 12h en mairie.

Le Comité des Fêtes est prêt à vous accueillir afin de donner un coup de main pour la préparation, le déroulement et le rangement, même si ce n'est que quelques heures, on a besoin de monde. En particulier, les deux jours avant la foire pour la préparation du village, l'organisation du parking.

Contactez nous par mail, sur le site www.foireauxchevres.fr ou directement en mairie pour nous rejoindre.

La réussite de la manifestation est l'affaire de tous les Saint-Aupriens.

Ne soyez pas timide !!!

La 413ème Foire est placée sous le signe de la protection de l'environnement et de la diminution de production de déchets.

24 bacs de tri seront répartis sur la totalité de la foire.

Nous donnerons des consignes précises aux exposants et aux visiteurs afin qu'ils utilisent ces bacs mis à leur disposition. Ce sont de nouvelles habitudes à prendre mais qui sont incontournables car il est temps de prendre conscience que la production de déchets coûte très cher à la société et hypothèque l'avenir de nos enfants et petits-enfants.

Des gobelets réutilisables seront proposés et consignés par le Sou des Ecoles afin de remplacer les verres plastiques jetables (à noter que ces verres plastiques jetables ne seront plus autorisés à partir de l'année prochaine).

SAMGATI

Notre association a pour vocation de favoriser le bien-être (physique, mental ...) par une prise de conscience de son corps, de ses modes de fonctionnements, en tout premier lieu au travers de la pratique du yoga.

En cette rentrée, l'association vous propose 2 cours de Yoga à Saint-Aupre :

lundi matin : 9h - 10h15 (axé sur Viniyoga)

jeudi soir : 19h15 - 20h30 (axé sur Atha yoga)

L'accent est mis sur le travail du souffle, la coordination mouvement-respiration et l'attention, dans le respect bienveillant de nos propres capacités. Outre le fait que la pratique du yoga nous apporte souplesse et force et aide à nous maintenir en bonne santé, elle nous permet également de nous recentrer, de retrouver une certaine sérénité.

Possibilité de faire 2 séances d'essais gratuites sous réserve de places disponibles.

Tarifs 2018-2019 : 210€ + 20€ d'adhésion à l'association

Renseignements sur les cours : Florent 06 40 28 28 44

ACCA

SAINT-AUPRE

Beujolais

Notre soirée Beujolais se tiendra cette année

le jeudi 15 Novembre 2018 à la salle du Tilleul à partir de 18h30.

Dégustation gratuite des préparations à la chaudière.

Pensez à retenir vos barquettes auprès d'un chasseur de l'ACCA ou le jour de la Foire aux Chèvres.

Ces barquettes seront à retirer le soir de la manifestation.

Etang des Chartreux

La gestion de l'étang est maintenant assurée par l'ACCA.

Nous rappelons à toutes les personnes intéressées pour participer à l'entretien des abords, empoissonnement, gestion des cartes... de se manifester auprès d'un membre de l'ACCA.

Une réunion concernant l'étang aura lieu début 2019.

Nous vous invitons à consulter le blog de l'ACCA où toutes les informations sont publiées :

www.acca-saintaupre.blogspot.com



LA VIE ASSOCIATIVE

RECHERCHE VOLONTAIRES POUR RELAIS BIBLIOTHÈQUE

Pour le mois de septembre, les permanences auront lieu les lundis, jeudis, vendredis de 16h30 à 18h30 et les mardis de 18h30 à 19h30.

Pour le mois **d'octobre**, Le REPÈRE recherche des volontaires pour assurer une ou plusieurs permanences du Relais lecture (lundi, mercredi, jeudi vendredi et samedi de 16h30 à 18h30).

Nous adapterons les horaires et les jours à vos disponibilités.

Il s'agit d'assurer une présence au REPÈRE, de réceptionner ou mettre à disposition les livres ou documents aux usagers de Saint-Aupre et de procéder aux enregistrements des entrées et sorties (manipulations simples).

Ces livres sont apportés ou récupérés au REPÈRE par les services du Pays Voironnais ou les bénévoles de la bibliothèque de Saint-Etienne de Crossey.

Donc, si vous avez 1h ou 2h de disponibles de temps en temps, et que vous voulez donner un coup de pouce à l'accès aux livres, merci de contacter l'équipe du REPÈRE par mail : lereperestaupre@gmail.com ou par l'intermédiaire du secrétariat de mairie.

Dynamique Gym

Sport, convivialité, effort, détente...

Si ces mots résonnent en vous comme un appel, un besoin ou une toute petite envie, alors il est temps de venir nous rejoindre au sein de notre club : Dynamique Gym.

Vous pourrez profiter librement tout au long de l'année de nombreuses heures de gym variées, étalées sur la semaine, pour une cotisation unique et modérée.

Zumba, renforcement musculaire, fit-work , pilates ... permettent à chacun de trouver la formule et le rythme d'activité qui lui conviennent.

Nous vous donnons rendez-vous le **vendredi 7 septembre, lors du Forum des associations à la mairie de Saint-Etienne de Crossey**, pour répondre à vos questions et vous inscrire.

Pour tout renseignement contacter Colette, la Présidente : cocoperrin56@gmail.com.

Les cours débuteront le 10/09/2018.



L'Être Yoga

La reprise des cours collectifs de YOGA 2018/2019 aura lieu :

le lundi 17 septembre de 19h à 20h, dans la salle des associations de Saint-Aupre (place de l'Église),

le mardi 18 septembre de 19h30 à 20h30 dans la salle de motricité de l'école de Saint-Joseph de Rivière,

le jeudi 20 septembre de 20h à 21h, dans la salle des fêtes de Saint-Julien de Ratz,

le vendredi 21 septembre de 18h à 19h, dans la salle de motricité de l'école de Saint-Joseph de Rivière.

Pour les séniors, la reprise des cours aura lieu le **mercredi 19 septembre, de 10h à 11h** au foyer de vie de Saint-Joseph de Rivière.

Et pour les enfants, la reprise se fera le **mercredi 19 septembre de 14h à 15h15** à la salle des fêtes de Saint-Julien de Ratz

1er COURS D'ESSAI GRATUIT

Pour tous renseignements, veuillez contacter **Véronique PORTZERT** au **04.76.56.34.02** ou au **06.51.94.16.33**.

Mail : veronique.portzert@orange.fr

A dac

Voici les dates de nos prochains stages :

-le 6 octobre 2018 de 9h30 à 12h30

Stage de communication : "Utiliser une communication adaptée à l'interlocuteur".

Tarif 25€.

- le 3 novembre 2018 de 9h30 à 12h30,

Stage de Self défense adultes de 15 à 77 ans dans la salle du Tilleul, les parents et leurs adolescents sont les bienvenus.

Tarif 25€ et réduction pour plusieurs membres d'une même famille

Renseignements et inscriptions :

Eric QUEQUET : 07 67 11 78 77

LA VIE ASSOCIATIVE

Sou des écoles

L'année scolaire 2017-2018 s'est terminée en beauté :

- la Rando du Hibou a attiré près d'un millier de participants.

Grâce au beau temps et aux animations, il y avait du monde sur la place du village jusqu'en milieu d'après-midi.

Une fois leurs parcours pédestres ou VTT terminés, beaucoup de participants sont restés pour se restaurer à la buvette, auprès des food-trucks présents et profiter de l'ambiance jazzy proposée par Pierre Galland et ses acolytes. Le parcours de karts dans la cour de l'école a fait le bonheur des enfants et de quelques adultes.

- la Kermesse du Sou nouvelle formule a beaucoup plu aux enfants et aux familles. Avec 80% des familles présentes, le pari est gagné. Comme à la « vraie » foire, le samedi après-midi, les enfants ont pu jouer sur le toboggan géant gonflable et à la pêche à la ligne. Ils avaient aussi accès à plein de stands mis à leur disposition : jeux de bois, planche à savon, maquillage, chasse au trésor...

Comme lors du spectacle offert par les enfants et leurs professeurs la veille, beaucoup de « nouveaux parents » étaient présents.

On rappelle que lors de cette manifestation, les stands sont gratuits et gérés entièrement par les parents bénévoles.

Une buvette payante et un repas avec pré-réservation permettent d'équilibrer le budget.

Le collectif 2017-2018 finit son mandat en démarrant l'année scolaire 2018-2019 sur les chapeaux de roue.

Au programme, nous avons :

- la Rentrée scolaire. Le Sou des Ecoles a organisé Lundi 03 Septembre au matin, un petit-déjeuner d'accueil pour faire connaissance avec les nouveaux arrivants, récapituler les actions menées au cours des mois précédents et présenter les prochaines manifestations.

- la Foire aux Chèvres. Pendant les 2 jours de foire, le Sou des Ecoles est présent sur la place du village. L'emplacement attribué par le Comité des Fêtes fait du stand un lieu

incontournable. Cette année, en plus des gourmandises confectionnées par les familles et mises en vente au profit de l'école, le stand sera chargé de la consigne des gobelets éco-responsables pour la buvette.

Comme d'habitude, le Sou des Ecoles est missionné par le Comité des Fêtes pour recruter des bénévoles pour la gestion du parking et le service des repas de midi dans la salle du Tilleul.

- l'Assemblée Générale. Organisés en collectif, les référents parents-bénévoles du Sou des Ecoles invitent tous les parents d'élèves de l'école du Tilleul pour faire le bilan de l'année passée (financier et moral) et procéder à l'élection du nouveau collectif :

Mercredi 3 Octobre 2018 à 20h30 à la salle du Conseil en mairie.

Tous les détails des événements seront disponibles et transmis sur les différents supports du Sou (compte Facebook, site internet, par email ou par SMS). Il faudra aussi que les parents d'élèves soient vigilants quant au contenu des cartables, les informations peuvent aussi être transmises en version papier grâce aux professeurs.

Nous remercions tous les bénévoles pour leur participation et leur aide pour mener à bien les événements, ainsi que l'équipe enseignante et la Mairie pour leur soutien.

Nous rappelons que tous les parents d'élèves sont automatiquement membres de l'association du Sou des Ecoles de Saint-Aupre dès lors que leur(s) enfant(s) est(sont) scolarisé(s) à l'école du Tilleul. L'association organise tout au long de l'année scolaire des événements permettant de collecter des fonds pour financer les activités sportives et culturelles de l'école (ski de fond, escalade, classes découvertes, spectacles, sorties aux musées...).

Nos coordonnées :

Tél. portable : 07 69 78 44 87

Adresse mail : soudesecoles.staupre@gmail.com

Compte Facebook : SOU des Ecoles Saint Aupre

Site internet : www.randoduhibou.fr



Les rendez-vous pour cette rentrée !

Les idées ne manquent pas pour cet automne 2018 :

- une nouvelle exposition de JP Barnier
- une soirée court métrage
- une belle animation Foire aux Chèvres
- une soirée Scrabble Duplicate
- une résidence d'artistes pour un spectacle lyrique
- une autre résidence d'artistes pour la préparation d'un spectacle pour enfants
- une soirée théâtre musicale

Et bien sûr, les conversations anglaises, les récréations musicales, les matinées croissants et le relais lecture.

Un nouveau volontaire service civique sera recruté pour le mois de Novembre.

Le REPÈRE est une association ouverte à tous et à toutes les idées.

C'est le lieu destiné à partager des idées, des savoir-faire, une passion, ou plus simplement un moment autour d'un café, d'un thé ou autre.

N'oubliez pas de jeter un coup d'œil régulièrement sur le site www.lereperestaupre.fr .

LA VIE ASSOCIATIVE

Dans un train/WagonZac Un projet inédit et exceptionnel dans notre village

Du 26 au 31 octobre nous accueillerons en résidence des artistes de classe internationale pour une résidence et un spectacle inédit qui sera proposé **le 31 octobre à la salle polyvalente du Tilleul**.

Ils seront hébergés par Anne-Fleur et François Carabin pour les 5 jours de travail de préparation, à la Maison de la Tour.

Dans un train / wagon-zac Performance

(...) Ils parlèrent toute la nuit. Et ce qu'il vit et entendit cette nuit-là resta à jamais gravé dans la mémoire d'Arvid : l'extraordinaire wagon à détenus dans cette terre étrangère ; Le tac-tac nocturne du train, ce chant qui trouve toujours un écho dans nos cœurs ; la voix mélodieuse, le chuchotement de la jeune fille, sa respiration près de son oreille, tout près de son oreille, alors qu'il ne pouvait pas même jeter un regard sur elle ! (...)

(L'Archipel du Goulag, A.Soljenitsyne)

Le projet artistique:

Extrait de l'Archipel du Goulag de Soljenitsyne, le témoignage de l'officier anglais Eric Arvid Andersen, qui décrit comment son voyage vers le Goulag dans un wagon-zac fut transfiguré par sa rencontre avec une jeune prisonnière russe, est le point de départ d'un spectacle mêlant musique classique, création contemporaine, danse, et théâtre.

La soprano Eléonore Lemaire a fait appel à la chorégraphe Johanne Saulnier, des **Ballets Confidentiels**, au pianiste Vincent Leterme, au percussionniste et comédien Richard Dubelski, au baryton anglais Jon Stainsby, et au théorbiste Fabien Brandel, afin de créer ce spectacle unique.

La musique baroque anglaise dialoguera avec la musique romantique russe, unies par l'univers sonore et visuel de Johanne Saulnier et Richard Dubelski, le tout encadré par le verbe de Soljenitsyne.

Cette première résidence artistique à la maison de la Tour de Saint-Aupre aura pour objet de définir le matériel sonore utilisé ainsi que l'ébauche du rendu visuel notamment à travers la recherche corporelle de Johanne Saulnier. Ces 5 jours de travail permettront aussi de constituer une banque d'images et de vidéos qui aidera à la constitution d'un dossier de production permettant de démarcher des partenaires pour la suite de la création.

Une présentation publique du premier jet du spectacle sera proposé au public du Pays Voironnais afin de donner une dynamique au projet et d'entériner cette première phase de création.

À la suite de cette résidence, des démarches seront effectuées grâce aux enregistrements réalisés durant ces 5 jours afin de finir la création du spectacle notamment en ajoutant une création musicale commandée pour les 6 interprètes du projet.

Les artistes (par ordre alphabétique)

Fabien Brandel, théorbiste : après une formation en guitare classique avec Jean-Pierre Desveau au conservatoire de Bondy ; Fabien Brandel s'initie à la pratique du luth et de la basse. Titulaire d'un master en luth et d'un prix de théorbe au conservatoire de Versailles il joue dans toute l'Europe.

Richard Dubelski, performer : artiste éclectique, il collabore régulièrement avec Georges Aperghis depuis 1987 et participe à la réalisation de la Baraque Foraine et au tournage de la fable des continents d'Hugo Santiago. Il travaille comme comédien et musicien avec différents metteurs en scène et chorégraphes.

Eléonore Lemaire, soprano : équilibre son activité entre la scène lyrique internationale et un engagement de la première heure aux côtés des compositeurs les plus éminents de notre temps.

Elle a récemment créé « I.D. » avec Arnaud Petit au Grand Théâtre du Nord ainsi que le spectacle « Homo Instrumentalis » au Festiva Musica de Strasbourg.

Vincent Leterme, pianiste partenaire régulier de chanteurs comme Rodolphe Briand et Chantal Galiana, il est aussi pianiste de l'ensemble Sillages, il prend également part à de nombreux spectacles avec des metteurs en scène comme Peter Brook Georges Aperghis. Pour la Comédie-Française il écrit de nombreuses musiques de scène.

Johanne Saulnier, chorégraphe lauréate en 2000 du prix Seine-Saint-Denis fait des tournées internationales. Ses « Ballets Confidentiels » sont des concerts chorégraphiques joués tous azimuts dans des lieux insolites salon jardin avec ou sans musique.

Jon Stainsby, baryton, obtient d'abord un doctorat en littérature anglaise à Oxford avant de suivre des études il se produit régulièrement en Europe avec des ensembles éminents de musique ancienne il est aussi très présent sur la scène contemporaine à l'Opéra d'Amsterdam et à Paris.

LE PORTRAIT

Avis de naissance : Welcome Allan !

Depuis quelques mois, notre village compte un Français de plus : Allan Irvine.

Habitant honorablement connu de notre commune depuis plus de vingt ans, il a été naturalisé français après pas mal de péripéties administratives et a donc reçu des mains du Sous-Préfet de la Tour-du-Pin son acte de naissance, daté du 17 mai 2018.

Bienvenue donc à ce beau bébé qui jouit pleinement maintenant de tous les droits d'un citoyen français mais qui va devoir choisir son camp pour France-Ecosse en rugby au prochain Tournoi des Six Nations.

Sans doute un choix déchirant.

A potted history*

Né à Edinburgh, il n'avait qu'un an quand ses parents ont déménagé dans le nord de l'Angleterre, avec sa sœur aînée et son frère jumeau. Allan estime ses racines comme étant écossaises par l'éducation donnée par ses parents originaires de Glasgow et « nordiste » de par toutes les années de jeunesse dans le nord industriel de l'Angleterre.

Il se trouve chanceux d'avoir pu vivre l'ambiance de l'époque, la musique, les dance halls, les pubs.

C'était une époque d'ouverture où les Britanniques se sentaient proches des américains à travers la musique (il y avait des croisements perpétuels entre les Clapton, Hendrix, Led Zep, Crosby, Stills and Nash...), et les répercussions des guerres : les américains étaient coincés dans la guerre du Vietnam, les Britanniques, celle de l'Irlande de Nord.

Finalement, l'empreinte de cette époque reste toute une vie.

Après des études dans le génie civil, Allan a commencé à travailler dans un bureau d'études, toujours dans le nord, à Sheffield.

A 24 ans il commençait à trouver sa vie un peu ennuyeuse et a décidé de tenter sa chance ailleurs. Il est alors parti au Nigeria pour participer à la construction d'une grande usine de fabrication de papier. Ce fut un choc de découvrir la vie dans cette région d'Afrique où la guerre de Biafra s'était déroulée quelques années auparavant. Se rendant compte que ce système était trop corrompu pour lui, il est alors retourné dans son pays.

Sa « 1ère période célibataire » a ainsi commencé : vie sociale bien pleine à Londres, construction d'un hangar à l'aéroport de Heathrow, sport intensif (aviron sur la Tamise) puis une rencontre avec une jeune française a clôturé cette période et amené à un petit déménagement en France en 1980.

Il lui a fallu quelques années pour apprendre le français et côté travail, ce n'était pas vraiment possible de poursuivre son métier. C'est en étant dessinateur dans une usine de



De gauche à droite : Allan Irvine, Thomas Michaud Sous-Préfet de la Tour-du-Pin et Pierre Durand, Maire de Saint-Aupre

fabrication de caravanes qu'il a pu entrer dans l'industrie, là où il a continué jusqu'à la retraite.

Son amour pour le rugby (joué à l'école en Angleterre) a pu se poursuivre car il a joué 10 ans au SAL (Stade Auto Lyonnais).

Un changement de travail a permis la rencontre de sa vie : il a rencontré Marie-Noëlle chez Mattel où ils ont passé quelques années heureuses à faire fabriquer des jouets. Les filles sont nées, Laura, Sophie. Habitant alors Castres, c'est en 1992 qu'Allan est devenu supporteur du CO (Castres Olympique). Le CO est devenu champion de France la même année en finale contre le FCG.

Un autre changement de travail a amené la famille à Moirans. Puis ils ont trouvé leur maison du Chevalier et 22 ans après sont toujours des heureux habitants de notre village.

Enfin posé ! Lorsque la petite famille est arrivée à Saint-Aupre, Marie-Noëlle et Allan avaient l'intention d'arrêter de bouger et de s'installer durablement ici. C'est chose faite.

Heureux retraité, le temps libre trouvé lui a permis de retrouver la musique (la faire en plus de l'écouter), participer à la vie de plusieurs associations, surtout le REPÈRE et d'avoir du temps pour sa famille et ses amis.

Il a ainsi trouvé le temps pour faire la démarche de devenir français et est depuis peu un Britannico/Français, fier d'être devenu Français mais aussi fier de ses origines britanniques.

*la « petite » histoire

INFOS GÉNÉRALES

Pays voironnais

Habitants et commerçants : relevez le défi Zéro Déchet !

Vous pensez déjà faire le maximum et pourtant vos poubelles sont toujours pleines, vous ne savez jamais quoi et où jeter, vous aimeriez moins gaspiller mais vous ne savez pas comment faire, les déchets vous ennuiant ? Ce défi est pour vous !

Objectif Zéro déchet

A partir du 25 octobre 2018, votre objectif si vous l'acceptez : diminuer de 25 % le poids total de vos poubelles en 6 mois, faire la guerre au gaspillage et recycler au maximum ses déchets.

Gaspiller moins, consommer mieux, acheter moins, réutiliser et réparer... c'est très bon pour le moral, la santé et le porte-monnaie ! Alors vous relevez le défi ?

Les modalités

Inscrivez-vous gratuitement sur www.paysvoironnais.com rubrique déchets à partir du 28 août. 10 équipes seront sélectionnées, chaque équipe est composée de 4 foyers et d'un commerçant résidant en Pays Voironnais.

Vous pouvez constituer votre équipe à l'avance ou vous inscrire seul (avec votre foyer), le Pays Voironnais vous aidera à intégrer une équipe près de chez vous...

N'hésitez pas à solliciter vos voisins, amis, collègues de travail, coéquipiers sportifs ... le défi est ouvert à tous !

Le principe

- Pour les particuliers, il suffit de peser ses déchets une fois par mois.
- Pour les commerçants, pas de pesée mais des actions concrètes par la mise en œuvre d'écogestes : proposer des produits en vrac, accepter les contenants apportés par leurs clients ou ne pas proposer de sacs systématiquement... Des petits gestes qui peuvent contribuer de façon significative à la démarche Zéro Déchet.

Alors n'hésitez pas à solliciter votre boulanger, épicier, ... pour compléter votre équipe.

Pour vous aider

Dans l'aventure rien n'est imposé, tout est proposé par la collectivité : ateliers pratiques, temps festifs, conférences, accompagnement personnalisé... totalement gratuits. Ces outils permettent à chaque participant de construire son parcours selon ses envies et ses priorités en toute convivialité.

Pas besoin d'être un professionnel du « Zéro Déchet » pour participer... **Bien au contraire !**

Moins de déchets

c'est possible...

Relevez le défi



INSCRIVEZ-VOUS

jusqu'au 28/09

Les dates clefs

Inscription du 28 août au 28 septembre 2018 sur www.paysvoironnais.com rubrique déchets.

Début du défi le 25 octobre 2018 lors d'une soirée de lancement réservée aux participants.

Fin du défi : 25 avril 2019

Alors, gonflé à bloc pour alléger le poids de vos poubelles ? L'esprit Zéro Déchet vous gagne ? Comme le dit l'adage : l'important c'est de participer !

Renseignements :

robin.cordella-genin@paysvoironnais.com

Les animations à la bibliothèque de Saint-Etienne de Crossey

Lecture musicale de « Sauveur et Fils », du roman de Marie-Aude Murail par l'association Au fil des mots

Vendredi 28 septembre, 19h30 à la salle Cote Guerre (bâtiment de la mairie, en face de la bibliothèque) – à partir de 12 ans, gratuit, entrée libre

Dans son cabinet de thérapeute, Sauveur Saint-Yves, psychologue clinicien reçoit ses patients, enfants et ados en souffrance. Mais, à toujours s'occuper des problèmes des autres, Sauveur en oublie les siens. D'ailleurs, ce que Sauveur ne sait pas, c'est que son fils de 8 ans, Lazare, bien caché derrière une porte, écoute assidûment les paroles échangées dans l'intimité du cabinet...



Au Pays des brûleurs de Loup - Conte du Dauphiné par la compagnie l'escabeau

Samedi 20 octobre, 19h à salle Cote Guerre (bâtiment de la mairie, en face de la bibliothèque) – à partir de 10 ans, Gratuit

Plongez au cœur même de notre belle région avec des contes et des légendes montrant une autre facette, plus mystérieuse, du Dauphiné.

Marc Balmand vous lira ainsi les histoires de l'exil de Mélusine à Sassenage, de la corneille du cours Jean Jaurès, du pacte entre Lesdiguières et le Diable à Vizille, de la cloche de Paladru, et de ces trois rochers presque humains vers Allevard.



Livres à vous

Cette année le festival Livres à vous célèbre sa 10^{ème} édition.

Pierre Péju, Jo Witek, et Rémi Courgeon les invités d'honneur de cette année seront accompagnés de nombreux auteurs et illustrateurs.

Pour ravir petits et grands, de nombreuses manifestations vous sont proposées.

La bibliothèque de Saint-Etienne de Crossey vous propose les animations suivantes :

Atelier d'illustration avec Thomas Baas

Samedi 24 novembre 10h à la bibliothèque ; A partir de 6 ans – sur inscription

Thomas Baas, illustrateur et affichiste, vous propose un atelier d'illustration. Plongez dans son univers plein d'humour, de tendresse, avec des personnages un brin rétros. Découvrez avec lui la technique du papier découpé pour créer vos propres affiches ou illustrations.

Rendez-vous de L'autokart : Lecture sur l'oreiller : Sous la peau de mes quinze ans

Samedi 24 novembre 14h (lieu encore à définir)

Événements emblématiques du festival, les Autok'arts sont des bus proposant gratuitement des circuits découvertes sur le territoire du Voironnais, au départ de la gare de Voiron. Ils prennent en charge le public pour un itinéraire de lectures / spectacles.



Sous la peau de mes quinze ans est une lecture croisée avec les auteurs Gilles Abier, Cathy Ytak et Jo Witek. Un temps de partage entre adolescents d'hier et d'aujourd'hui. Trois souffles, Trois héroïnes adolescentes. Trois textes courts, incisifs, urgents, publiés dans la collection d'Une seule Voix (Actes Sud Junior). Une question de vie, de mort, de droit au plaisir ou de dignité que les auteurs vous livreront en extraits, accompagnés à la harpe par Marika Gourreau.

Informations et réservations
par téléphone au 04 76 06 00 96 ou
par mail à bib.stetiennedecrossey@paysvoironnais.com



A VOS AGENDAS !



Septembre

**Samedi 22 et
Dimanche 23**
Foire aux chèvres
Foire, animations,
vide-greniers...

Octobre

Mercredi 3
Assemblée Générale
Sou des écoles

Samedi 13
Soirée à thème
Foyer Sully
19h30 salle polyvalente

Dimanche 14
Troc aux plantes
9h-13h devant le REPÈRE

Novembre

Dimanche 11
Cérémonie du
11 novembre
8h45 Saint-Aupre le Haut
9h30 Saint-Aupre le Bas

Dimanche 25
Matinée diots
Foyer Sully

St Etienne de Crossey

Septembre

Lundi 10
Jeu des 1000€ de France Inter
18h30-21h salle des fêtes

Vendredi 14
Don du sang
16h30-19h30 salle des fêtes

Samedi 15
Théâtre les Pommes Dau-
phines invitent La Compagnie
du Houblon
« L'inscription » de Gérard
Sibleyras, comédie satirique
20h30 salle des fêtes

Vendredi 21
Présentation de la saison
culturelle 2018-2019
« Carnets d'ambiances »
20h30 salle des fêtes

Octobre

Vendredi 12
Celtic Hangover
Concert musique irlandaise
Saison Culturelle
20h30 salle des fêtes

Dimanche 7
33è Foulée Nature
Sou des écoles



Pour connaître le **médecin de garde** appeler le **15**



*Saint Nicolas
de Macherin*

Septembre

Dimanche 9
Matinée champêtre et
Trail des collines

DECHETERIES PAYS VOIRONNAIS

HORAIRES D'HIVER

DU 1^{ER} NOVEMBRE AU 30 AVRIL

	LUNDI	MARDI	MERCREDI	JEUDI	VENDREDI	SAMEDI
La Buisse	9h à 12h et 13h30 à 17h					
Coublevie	13h30 à 17h					
Moirans Tullins Le Pin St-Nicolas de Macherin	13h30 à 17h	Fermé	13h30 à 17h	Fermé	13h30 à 17h	9h à 12h et 13h30 à 17h
Rives Montferrat	Fermé	13h30 à 17h	Fermé	13h30 à 17h	13h30 à 17h	

FERMETURE LES JOURS FÉRIÉS

Horaires d'ouverture du secrétariat de mairie :

Lundi : 16H00 - 19H00

Mardi : 13H30 - 17H45

Jedi : 13H30 - 17H45

Tél. : 04 76 06 01 06

Adresse : 72 route du Champtoraz - 38960 Saint-Aupre

Email : accueil@st-aupre.fr

Le Petit Monde de Saint-Aupre n°128

Directeur de Publication :

Pierre DURAND

Tirage : 480 exemplaires

Conception, impression :

Mairie de Saint-Aupre

Trimestriel, Dépôt Légal : à parution

Comité de rédaction : Julie Billion-Grand, Thérèse Riondet,
Pierre Galland, Véronique Bally, Allan Irvine,
Nadia Jarrige, Philippe Schneider